



Vivre à l'Agglo

GUIDE PRATIQUE



sommaire

Cœur d'Essonne , vous avez dit Cœur d'Essonne ?	p. 4
Déchets , adoptons les bons réflexes	p. 6
Vous déplacer , en toute liberté !	p. 8
Des solutions pour les tout-petits ... et leurs parents	p. 10
Une difficulté ? L'Agglo est là !	p. 12
Toutes les clés pour être bien chez soi	p. 14
Eau potable et assainissement	p. 15
À table !	p. 16
Objectif emploi	p. 17
La curiosité est un joli défaut... ..	p. 18
Il va y avoir du sport !	p. 20
Destination ... l'Agglo !	p. 22

Rédaction : Services de Cœur d'Essonne Agglomération

Conception graphique et mise en page : Direction de la Communication

Crédits photos : Direction de la Communication, IStock, Adobestock, TheNoonProject.

Juin 2026.

© Cœur d'Essonne Agglomération 2026

Chères Cœur d'Essonniennes, chers Cœur d'Essonniens,

Notre territoire est en mouvement.

Notre Agglomération réunit 21 communes qui conjuguent aujourd'hui leurs forces dans de nombreux domaines pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir, pour être à la hauteur des défis environnementaux, technologiques et sociaux de notre époque. Nous voulons agir, au-delà des grands discours, pour notre territoire et pour les 210 000 habitantes et habitants qui le composent.

Nous voulons agir : pour le développement économique, pour l'emploi, pour la formation, pour l'extension des 195 km d'itinéraires cyclables, pour que les 21 médiathèques mises en réseau permettent l'accès à la culture pour toutes et tous, pour que les 6 piscines continuent d'accueillir les usagers, pour la valorisation des déchets, pour l'accès au droit, pour une meilleure mobilité, pour que le programme Sésame se développe et vous permette encore davantage d'accéder à une alimentation saine proche de chez vous...

L'activité de notre Agglomération est foisonnante.

Ce document vous permet d'en découvrir les différentes facettes :

- La gestion du quotidien : distribution de l'eau, gestion de l'assainissement, valorisation des déchets, entretien des voiries, des espaces publics, des espaces naturels, du patrimoine ;
- La préparation de notre avenir commun : aménagement du territoire en préservant notre identité entre ville et campagne, mobilités et transports, transition écologique et agricole, renforcement de notre résilience énergétique ;
- Le développement d'une Agglomération vivante : culture, sport, grands événements (notamment le festival des Cœurs volants et la Fête de l'Humanité), mais aussi santé, insertion, accessibilité, environnement, petite enfance, actions de prévention et de sécurité.

Le service public est et sera au rendez-vous sur notre territoire. Il est porté par l'ensemble des Maires de Cœur d'Essonne Agglomération, il est porté au quotidien par des agents publics qui le font vivre avec engagement et dévouement.

Nous avons, ensemble, l'ambition collective de bâtir une Agglomération toujours plus proche de vous, plus innovante, plus solidaire et plus durable.

À vos côtés,
Fidèlement,



Frédéric Petitta
Président de Cœur d'Essonne Agglomération

Cœur d'Essonne,

vous avez dit Cœur d'Essonne ?

Cœur d'Essonne Agglomération regroupe 21 communes :

Arpajon, Avrainville, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Fleury-Mérogis, Guibeville, La Norville, Le Plessis-Pâté, Longpont-sur-Orge, Leuville-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Morsang-sur-Orge, Ollainville, Saint-Germain-lès-Arpajon, Saint-Michel-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Villiers-sur-Orge et Villemoisson-sur-Orge.

Soit près de **210 000 habitants**

qui partagent un même territoire... et de nombreux services !

La plupart des missions de l'Agglo s'articule en effet autour de **vos gestes quotidiens** : collecter vos déchets, accueillir votre tout-petit en crèche, vous permettre d'accéder aux médiathèques, aux piscines, assurer l'entretien de vos routes, de l'éclairage public, ou acheminer de l'eau potable jusqu'à votre robinet notamment.

L'objectif ? Mutualiser certains services ou équipements et proposer un projet de développement commun, à l'échelle du territoire.

L'Agglo intervient
dans 3 grands domaines

Les services urbains et infrastructures

Voirie, collecte et traitement des déchets, eau, assainissement, prévention des inondations, défense incendie, éclairage public, feux tricolores, réseau très haut débit, aire d'accueil des gens du voyage, etc.

Découvrez, en vidéo,
24h avec l'Agglo !



**600 km
de voirie**



**26 000 points
lumineux**



**144
carrefours
à feux**



**+ de 500 km
de réseaux
d'assainissement**

La gestion de services de proximité

Les structures d'accueil des tout-petits*, l'accès aux droits et au service public, certains équipements culturels et sportifs, le soutien à des actions culturelles et sportives, aux actions de prévention spécialisée, à des associations d'aides à la personne et de porteurs de projets solidaires*, etc.)



**15 structures
petite
enfance**



**2 structures
d'accès aux
droits**



**30 équipements
culturels**



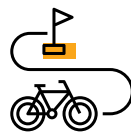
**11 équipements
sportifs**

Le développement du territoire

Aménagement, économie locale, emploi, tourisme, mobilité et transports, habitat, politique de la ville, protection et mise en valeur de l'environnement, gestion d'espaces naturels**, transition agricole et alimentaire, etc.



**86 lignes
de bus**



**195 km
d'itinéraires
cyclables**



**19 500
activités
économiques**



**60 000
emplois**

En pratique

Retrouvez au fil des pages suivantes toutes les infos utiles pour faciliter votre quotidien et profiter de ce territoire où il fait bon vivre !

*compétence exercée sur les 11 communes situées au sud du territoire
** compétence exercée sur les 10 communes situées au nord du territoire

Déchets, adoptons les bons réflexes

Comment trier vos déchets ?

Ordures ménagères

Dans un **sac poubelle fermé**, à déposer dans votre bac/borne à couvercle gris



Biodéchets

Dans les **sacs orange fournis par l'Agglo**, à déposer dans votre bac/borne à couvercle gris

Besoin de nouveaux sacs orange ?
Commandez-les sur



Papiers et emballages



À déposer dans votre bac ou borne jaune, **en vrac**

Déchets végétaux



À déposer dans votre bac vert

Bouteilles et bouchons



À déposer dans les bornes à verre collectives

Encombrants



Collecte sur rendez-vous pour les secteurs pavillonnaires et selon les modalités indiquées par votre gardien pour les secteurs collectifs.

En pratique

Retrouvez les jours et horaires de collecte de votre secteur sur



Demandez votre carte de déchèterie



En tant qu'habitant, vous pouvez également accéder gratuitement aux **27 déchèteries** gérées par le Siredom (Syndicat en charge du traitement de nos déchets).

Pour demander votre carte d'accès, rendez-vous sur la **plateforme ecocito.com** (un justificatif de domicile ainsi qu'une copie de votre pièce d'identité vous seront demandés).



Le saviez-vous ?

Pour vous aider à mettre votre poubelle au régime, l'Agglo vous propose **des composteurs gratuits (individuels ou collectifs) ainsi que des formations pratiques** qui vous permettront de vous lancer dans le compostage en toute sérénité.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur le site de l'Agglo ou au :

0 800 293 991 Service & appel gratuits

Autocollant stop pub, solutions de réemploi ou recettes de produits ménagers faits maison : retrouvez plein d'autres astuces pour réduire vos déchets sur le groupe Facebook **Agir durable.**

Vous *déplacer*, en toute liberté !

En RER, en tram, en bus...

Besoin de rejoindre Paris ou de vous déplacer dans l'une des 21 villes de l'Agglo ? Profitez de **tous les services de transports en commun disponibles sur le territoire** :

9 gares RER

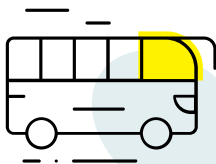


- Breuillet Village
- Breuillet - Bruyères-le-Châtel
- Égly
- Arpajon
- La Norville - Saint-Germain-lès-Arpajon
- Marolles-en-Hurepoix
- Brétigny-sur-Orge
- Saint-Michel-sur-Orge
- Sainte-Geneviève-des-Bois

1 ligne de tram T12

qui dessert la station « Parc du Château » à Morsang-sur-Orge.

86 lignes de bus régulières



5 lignes de transport à la demande

Ce dispositif, accessible lorsqu'il n'y a pas ou plus de ligne régulière, vous permet de **réserver un bus, entre 10h et 16h, au tarif habituel en vigueur**.

Réservez votre trajet (au plus tard 1h avant l'horaire demandé) :
par téléphone, au **09 70 80 96 63** (de 9h à 18h, du lundi au vendredi),
via l'application TàD Île-de-France Mobilités ou sur le site tad.idfmobilites.fr

En pratique

Vous recherchez un itinéraire ?
Rendez-vous sur
me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr
ou sur **www.transilien.com**



... et à vélo

Pour faciliter vos déplacements à vélo, l'Agglo s'efforce d'intégrer des **aménagements cyclistes**, dès que la situation le permet.

Des **solutions de stationnement** sont également proposées par Île-de-France Mobilités à proximité des gares RER d'Arpajon, Brétigny-sur-Orge, Breuillet / Bruyères-le-Châtel, Égry, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois ainsi que sur la station de Tram T12 de Morsang-sur-Orge.

Ces dispositifs sécurisés et équipés de vidéo-surveillance sont accessibles 24h/24.

Le saviez-vous ?

Le service de location longue durée « Véligo location » vous permet de **tester un vélo à assistance électrique** sur une période de 6 mois maximum.

Cet abonnement (qui comprend également l'entretien ainsi qu'une application mobile de guidage) peut d'ailleurs être pris en charge à hauteur de 50 % par votre employeur.

Plus d'informations sur www.veligo-location.fr



Retrouvez le plan des itinéraires cyclables et des bus dans nos accueils ou sur www.coeuressonne.fr



Des solutions pour les tout-petits... et leurs parents

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Le Guichet unique petite enfance de l'Agglo, situé à Arpajon, vous accompagne dans vos démarches et vous aide à trouver **la solution la plus adaptée à votre famille**.

Crèches collectives, crèches familiales, assistantes maternelles, structures associatives ou privées ; les équipes de l'Agglo vous présenteront toutes les solutions disponibles.



En pratique

Prenez rendez-vous par mail :
guichet.unique@coeuressonne.fr
ou par téléphone au 01 84 63 02 12

Ouverture les
lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,

le mardi de 9h à 12h
et le jeudi de 13h30 à 17h

Le saviez-vous ?

L'Agglo assure la compétence petite enfance sur les 11 villes les plus au sud du territoire : Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Guibeville, La Norville, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon.

Si votre commune ne fait pas partie de ce périmètre, contactez directement votre mairie.



Échanger, partager et soutenir

Ouvert aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents (ou d'un adulte référent), le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) *La Ribambelle* propose un espace d'échanges et de jeux permettant de vivre des moments privilégiés et d'enrichir la relation parent/enfant. **Gratuit, anonyme et confidentiel, le LAEP vous accueille librement, sans rendez-vous.**



Retrouvez le LAEP

les mardi (au sein du RPE d'Ollainville),
mercredi (au sein du RPE d'Arpajon)
et jeudi (au sein du RPE de Cheptainville), de 8h45 à 11h45.
Plus d'informations sur www.coeuressonne.fr



Le saviez-vous ?

À travers ses **5 Relais petite enfance** (situés à Arpajon, Breuillet, Cheptainville, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon), l'Agglo accompagne les familles et les assistants maternels au quotidien (démarches administratives liées à l'accueil individuel, développement de l'enfant, etc.) et organise divers événements en lien avec la parentalité.

Retrouvez les coordonnées des RPE en p. 27

Une **difficulté ?** L'Agglo est là !

Faire respecter vos droits

La Maison de l'accès aux droits - France Services, située à Arpajon, et la Maison de Justice et du Droit, à Villemoisson-sur-Orge, vous proposent des **permanences juridiques gratuites et confidentielles** autour des thèmes de la vie quotidienne : droit du travail, famille, droit du logement, surendettement, aide aux victimes, résolution amiable des conflits, etc.

Prenez rendez-vous

Maison de l'accès aux droits - France Services :

01 69 78 09 19 - maad@coeuressonne.fr



Maison de justice et du droit :

01 69 46 81 50 - mjd@coeuressonne.fr

Nos équipes vous orienteront vers les permanences
les plus adaptées à votre situation.





Besoin d'aide pour vos démarches numériques ?

Quel que soit votre besoin (allocations familiales, demandes de passeports, cartes d'identité, carte grises, assurance maladie, retraite, emploi, etc.), les conseillers France Services de l'Agglo vous proposent un service d'accompagnement, gratuit et confidentiel, pour vous aider à **réaliser vos démarches en ligne**. Un espace numérique, avec des postes informatiques en libre accès, est également disponible.

En pratique

Vous souhaitez être accompagné ?

Prenez rendez-vous auprès de la Maison de l'accès aux droits - France Services (située à Arpajon)
au **01 69 78 09 19**
ou **maad@coeuressonne.fr**

Le saviez-vous ?

Les conseillers numériques de l'Agglo organisent également des permanences et temps de formation pour vous **accompagner dans la prise en main quotidienne de vos outils informatiques** (téléphone, ordinateurs, tablettes).

Retrouvez les lieux
et horaires de
permanences sur



Toutes les clés pour être bien chez soi

Faciliter vos projets de rénovation

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie ou engager des travaux liés à la perte d'autonomie ? L'Espace France Rénov' de l'Agglo, ouvert aux propriétaires, syndicats de propriétaires ou aux locataires de logements privés, **peut vous accompagner, gratuitement, dans vos démarches** (conseils techniques, aides financières mobilisables, etc.).



Prenez rendez-vous
au 01 84 65 02 12

ou sur



Le saviez-vous ?

Le « club des copropriétaires de l'Agglo » organise régulièrement **des temps de formations et d'ateliers gratuits pour aider les copropriétaires** dans leurs problématiques quotidiennes : préparation d'assemblée générale, évolution de la loi, gestion des travaux, etc.

Retrouvez toutes les dates de formations sur www.coeuressonne.fr

Stop aux déperditions de chaleur



Pour vous aider à mieux cibler les éventuels travaux à réaliser, l'Agglo met à votre disposition **des caméras thermiques, que vous pouvez emprunter gratuitement** (durant la saison automne / hiver) en prenant rendez-vous sur le site de l'Agglo.

Eau potable et assainissement

Du côté de l'eau potable



Eau Cœur d'Essonne **assure la distribution en eau potable sur l'ensemble des villes de l'Agglo** : création de branchement, facturation, urgence technique, etc.

En pratique

Pour toute demande, contactez le

0 800 500 191

Service & appel
gratuits

ou rendez-vous à l'accueil de la régie de l'eau :
20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge
(ouverture du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h).

Plus d'informations
sur



Du côté de l'assainissement

En cas d'urgence (problème d'écoulement de vos évacuations d'eaux usées ou d'eaux pluviales sur le domaine public), **l'Agglo dispose d'un service d'astreinte**, accessible 24h/24, 7j/7 y compris les week-ends et jours fériés.



Contactez nos équipes au

0 800 231 291

Service & appel
gratuits



Le saviez-vous ?

Lors d'une vente immobilière (maison individuelle uniquement), le vendeur doit obligatoirement fournir au notaire un certificat de conformité d'assainissement.

Pour faciliter cette démarche, rendez-vous sur



À table !

Où trouver des produits locaux ?

À travers le programme Sésame, l'Agglo agit **du champ à l'assiette** pour soutenir les agriculteurs locaux et vous permettre d'accéder plus facilement aux produits locaux, **distribués en circuits courts**.



En pratique

Fruits, légumes, légumes secs, céréales, pain, produits laitiers, œufs, viande, miel, produits de la ruche, confitures, plantes, plants ou tisanes : retrouvez tous les producteurs et AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) de proximité sur



Le saviez-vous ?

Certains producteurs proposent le dispositif « Panier fraîcheur en gare » (au sein des gares RER de Brétigny-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois) : Vous pouvez ainsi **recupérer directement en gare, les produits que vous avez préalablement commandés**. Une solution pratique pour faire le plein de produits frais sur le chemin du retour !

Objectif **emploi**

Vous accompagner dans vos démarches

Élaboration de CV, projet professionnel, information sur les dispositifs de formation ou les événements emploi : profitez des permanences dédiées pour **rencontrer nos chargés d'accompagnement et booster votre recherche d'emploi.**

*Permanences gratuites,
accessibles sur rendez-vous*
au 06 49 73 29 60 ou poledefi@coeuressonne.fr

les mardis à Sainte-Geneviève-des-Bois
et les mercredis et jeudis à Arpajon.

Le saviez-vous ?

Jobdating, ateliers ou forums rencontres...
de nombreux événements emploi sont organisés
tout au long de l'année sur le territoire.

**Retrouvez les dates des prochains rendez-vous
sur nos réseaux sociaux**



Besoin d'un coup de pouce pour créer votre entreprise ?



L'Agglo vous propose tout un panel de services (rendez-vous individualisés, rencontres avec un réseau d'entrepreneurs, sessions de formations gratuites, locations de bureaux ou d'ateliers, etc.) pour **vous aider à concrétiser votre projet.**

Contactez nos équipes sur
dev.eco@coeuressonne.fr ou

0 800 515 110

Service & appel
gratuits

La **curiosité** est un joli défaut...

Empruntez jusqu'à 30 documents par mois

Quelle que soit votre ville de résidence, vous pouvez accéder **librement et gratuitement aux 21 médiathèques du territoire**, aux 483 000 documents et 5 600 ressources numériques disponibles. Votre carte vous permet même de réserver des ressources (livres, magazines, CD, DVD, etc.) qui se trouvent à l'autre bout du territoire, et de les faire acheminer, gratuitement, jusqu'à votre médiathèque de référence. Vous pouvez ainsi emprunter jusqu'à 30 documents* par mois !

* hors jeux vidéo, liseuses et instruments de musique.



**Pour obtenir votre carte, rendez-vous
dans l'une des 21 médiathèques de l'Agglo**

Un justificatif de domicile et une autorisation parentale
(pour les moins de 18 ans) vous seront demandés.

**Horaires et
informations sur**



Faites le plein de culture

Spectacles, danses, concerts, cinéma... tout au long de l'année, le Théâtre Brétigny, le Centre d'Art Contemporain (CAC), le Théâtre de l'Arlequin et l'Espace Marcel Carné vous proposent **des programmations de qualité, adaptées à tous les goûts et à tous les âges.**



En pratique

Retrouvez leurs programmations respectives sur :

- www.theatre-bretigny.fr
- www.cacbretigny.com
- www.emc91.org
- www.theatrearlequin.morsang.net

+ de 25 disciplines artistiques proposées

Passionné par la musique, le théâtre ou la danse ?

Rendez-vous dans les **3 conservatoires de l'Agglo** situés à Arpajon, Breuillet et Saint-Germain-lès-Arpajon.

N'hésitez pas à pousser la porte de ces espaces dédiés à l'enseignement mais où l'on a aussi à cœur de faire rayonner la culture.

Retrouvez leurs coordonnées en p.25



Le saviez-vous ?

Chaque trimestre, le Mag'Culture de l'Agglo vous propose **plus de 70 idées sorties**, en médiathèques, au sein des équipements culturels et avec les conservatoires de l'Agglo.



Il va y avoir du sport !

À vos marques, prêts, plongez !



Les 6 piscines de l'Agglo (situées à Brétigny-sur-Orge, Breuillet, La Norville, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois) vous accueillent toute l'année et s'adaptent à vos envies : école de natation, aquagym, activité bébé nageur, aquabiking ou baignades en famille.

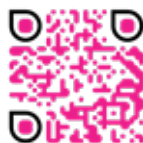


Le saviez-vous ?

En plus de ses 2 bassins sportifs, l'espace nautique, situé à Sainte-Geneviève-des-Bois, propose également **une rivière à contre-courant, un toboggan et un espace forme.**

Une expérience à ne pas rater !

Prêt à piquer une tête ?
Retrouvez les horaires
et tarifs sur





© Niels Mostert

Comme sur des roulettes...

Pour tester de nouvelles sensations, direction la Halle de skate de l'Agglo ! Son aire de street intérieure de 850 m², régulièrement renouvelée, fait le bonheur de tous **les amateurs de BMX et de skateboard**.

Adaptés à tous les niveaux, ses modules accueillent les petits Cœur d'Essonnien(ne)s (pour des séances d'initiation sur le temps scolaire)... mais aussi les plus grands riders ! Les champions de la discipline s'y retrouvent en effet chaque année, lors du **Far'n High, étape prisée de la coupe du monde de skate**.

En pratique

Pour profiter de tarifs préférentiels, demandez votre carte Agglo sport !

Réservée aux habitants de l'Agglo (ou à ceux qui y travaillent), elle est disponible à l'accueil des piscines et de la Halle de skate sur présentation d'un justificatif de domicile (ou d'un bulletin de salaire), d'une pièce d'identité ainsi que d'une photo d'identité.



Le saviez-vous ?

La Valdorgienne, organisée chaque année par l'Agglo, permet d'allier sport, convivialité et solidarité.

Au programme ? **Une marche de 5 km** ou, pour les plus sportifs, **16 km à parcourir en run and bike, en équipe, déguisés ou non...** et au profit d'une cause solidaire !

Destination... l'Agglo !

L'évasion commence ici

À pied, en famille ou entre amis, l'Agglo regorge d'atouts pour profiter du grand air. Des balades en forêt, aux circuits de randonnées (adaptés aux petits marcheurs comme aux plus motivés) en passant par les 40 km de promenades aménagées le long de l'Orge. Il y a résolument de quoi s'évader !

Choisissez votre
destination sur



Le saviez-vous ?

Grâce à l'application Baludik* l'Agglo vous propose également **8 parcours d'énigmes qui vous emmèneront à la découverte de son patrimoine culturel et naturel.** Pour jouer, rien de plus simple : téléchargez l'application, choisissez votre itinéraire... et partez à l'aventure !

* Disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play



baludik





© Martin Chang

Vibrez au rythme des grands événements

Tout au long de l'année, le territoire s'anime aussi autour d'événements populaires et festifs.

Du festival des Cœurs-Volants, organisé au printemps, à la mythique Fête de l'Humanité qui s'installe chaque automne sur La Base 217, les occasions de sortir, découvrir et s'émerveiller ne manquent pas.

Préparez vos agendas et retrouvez tous les temps forts sur www.coeuressonne.fr



© Martin Chang

En pratique

**Envie de découvrir
le territoire autrement ?**

Contactez l'Office de tourisme
de l'Agglo au **01 60 16 23 00**
ou **tourisme@coeuressonne.fr**
et suivez le guide !

Vos numéros utiles

Prévention et gestion des déchets

0 800 293 991

Service & appel
gratuits

Développement économique

0 800 515 110

Service & appel
gratuits

Assainissement

0 800 231 291

Service & appel
gratuits

Régie Eau Cœur d'Essonne

0 800 500 191

Service & appel
gratuits

Retrouvez-nous aux 4 coins du territoire

SIÈGE ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

■ Siège de Cœur d'Essonne Agglomération

1, place Saint-Exupéry
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 72 18 00

■ **La Cité du développement
économique et de l'emploi -
Pépinière d'Entreprises**
28, avenue de la Résistance
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 0 800 515 110

■ **Hôtel d'entreprises
communautaire**
Avenue Condorcet
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 84 65 02 08

■ **Centre technique
communautaire**
16 bis-20, rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 72 20 10

■ **Régie de l'Eau
Eau Cœur d'Essonne**
20, rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 0 800 500 191

■ **Guichet unique Petite enfance**
22, boulevard Jean Jaurès
91290 Arpajon
Tél. : 01 84 63 02 12

■ **Office du tourisme de Cœur
d'Essonne Agglomération**
22, boulevard Abel Cornaton
91290 Arpajon
Tél. : 01 60 16 23 00
tourisme@coeuressonne.fr

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES

■ Théâtre Brétigny

Tél. : 01 60 85 20 85

■ Centre d'Art Contemporain

Tél. : 07 85 01 10 31

En raison des travaux de rénovation, les locaux du théâtre et du CAC Brétigny sont momentanément transférés au 6, rue de la Tour à Sainte-Geneviève-des-Bois (bâtiment situé face au Donjon).

■ Espace Marcel Carné - EMC (théâtre et cinéma)

Place Marcel Carné
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 04 98 33

■ Théâtre de l'Arlequin

35, rue Jean Raynal
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 25 49 15

■ Conservatoire Arpajon

13, rue Dauvilliers
91290 Arpajon
Tél. : 01 69 25 37 33

■ Conservatoire Breuillet

Moulin des Muses
28, rue de la Gare
91640 Breuillet
Tél. : 01 69 72 12 61

■ Conservatoire

Saint-Germain-lès-Arpajon

Centre culturel des Prés du Roy
34, route de Leuville
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 64 55 12 10

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES ET SPORTIFS

■ Piscine - Brétigny-sur-Orge

Rue Henri Douard
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 60 84 67 21

■ Piscine des 3 Vallées - Breuillet

3, rue des Prairies
91650 Breuillet
Tél. : 01 64 58 56 56

■ Bassin nautique - La Norville

1, chemin de la Garenne
91290 La Norville
Tél. : 01 64 90 20 64

■ Piscine - Morsang-sur-Orge

Allée des Pervenches
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 09 59

■ Espace nautique

Sainte-Geneviève-des-Bois

40, avenue Jacques Duclos
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 25 59 95

■ Piscine - Saint-Michel-sur-Orge

1, place d'Haïti
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 80 96 16

■ Halle de skate

Voie André Perdreau
91700 Villiers-sur-Orge
Tél. : 01 69 51 44 67

■ Bibliothèque - Arpajon

31, rue Dauvilliers
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 75 05

■ Bibliothèque « Le Pigeonnier »

Cour de la Ferme
91041 Avrainville
Tél. : 01 60 82 28 31

■ Médiathèque Marguerite Duras*

Place Federico Garcia Lorca
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 58 20

■ Médiathèque - Breuillet

Espace culturel
du Moulin des Muses
28 rue de la Gare
91650 Breuillet
Tél. : 01 60 81 15 75

■ Bibliothèque Jean-Jacques Sempé

30 bis, rue de la Libération
91680 Bruyères-le-Chatel
Tél. : 01 60 83 91 68

■ Médiathèque - Cheptainville

Rue du Village
91630 Cheptainville
Tél. : 01 64 56 18 70

■ Bibliothèque - Égly

33, rue de la croix d'Égly
91520 Égly
Tél. : 01 64 59 58 94

■ Médiathèque Elsa Triolet*

59, rue André Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60

■ Médiathèque Joséphine Baker

1, rue Saint Vincent
91360 Guibeville
mediatheque@guibeville.fr

■ Médiathèque Le Marque-p@ge

5/7, rue Victor Hugo
91290 La Norville
Tél. : 01 60 83 97 45

■ Médiathèque Alexandre Dumas*

8, avenue Gilbert Fergant
91220 Le Plessis-Pâté
Tél. : 01 60 84 79 60

■ Médiathèque Les Lavandières*

Ruelle du Clos
91310 Leuville-sur-Orge
Tél. : 01 60 85 23 30

■ Médiathèque Longpont-sur-Orge*

26, rue de Lormoy
91310 Longpont-sur-Orge
Tél. : 01 69 01 41 44

■ Médiathèque Jean Farges

3, Grande rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 11 43

■ Médiathèque Louis Aragon*

Place des Trois Martyrs
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 72 20 33

■ Médiathèque Espace Simone Veil

5 bis, rue de la Source
91340 Ollainville
Tél. : 01 60 83 27 84

■ Médiathèque Olivier Léonhardt*

Place Dimitrov
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 46 52 50

■ Médiathèque Saint-Germain-lès-Arpajon*

Centre culturel des Prés du Roy
34, route de Leuville
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 64 55 10 10

■ **Médiathèque Marie Curie***
Place Marcel Carné
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 72 84 60

■ **Médiathèque Andrée Chedid***
6, avenue des Gardes Messiers
91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. : 01 69 04 67 06

■ **Médiathèque Jacques Prévert***
10, rue des Rios
91700 Villiers-sur-Orge
Tél. : 01 60 16 18 09

*Médiathèques communautaires

PETITE ENFANCE

■ **Crèche familiale et collective
Les P'tits Loups**
Rue Théophile Le Tiec
91340 Égly
Tél. : 01 96 72 25 07

■ **Crèche familiale
Les Oursons**
8, rue des Écoles
91650 Breuillet
Tél. : 01 69 72 14 32

■ **Crèche familiale
Au Royaume des Bambins**
9, rue Henri Barbusse
91290 Arpajon
Tél. : 01 60 83 27 95

■ **Crèche collective À Petits Pas**
28, rue Dauvilliers
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 66 80

■ **Crèche collective La Farandole**
1, Grande rue
91360 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 05 14

■ **Crèche collective Ollainville**
Place des Tilleuls
91340 Ollainville
Tél. : 01 64 90 23 41

■ **Maison des Larris Breuillet**
Crèche collective / RPE
8, rue des Écoles
91650 Breuillet
Tél. crèche : 01 69 72 18 27
Tél. RPE : 01 64 56 68 09

■ **Crèche collective / RPE
Cheptainville**
3, route de Marolles
91630 Cheptainville
Tél. crèche : 01 60 83 49 61
Tél. RPE : 01 64 95 44 37

■ **Crèche collective / RPE
Saint-Germain-lès-Arpajon**
Allée Roland Garros
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. crèche : 01 69 72 18 50
Tél. RPE : 01 64 55 10 15

■ **LAEP / RPE Arpajon**
Parking Duhamel
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 89 77

■ **LAEP / RPE Ollainville**
5, rue de la Mairie
91340 Ollainville
Tél. : 01 69 72 15 22

ACCÈS AUX DROITS

■ **Maison de l'accès aux droits
(MAAD) - France Services**
4, rue du Docteur Verdié
91290 Arpajon
Tél. : 01 69 78 09 19

■ **Maison de justice et du droit**
72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 81 50

ARPAJON • AVRAINVILLE • BRÉTIGNY-SUR-ORGE
BREUILLET • BRUYÈRES-LE-CHÂTEL • CHEPTAINVILLE • ÉGLY
FLEURY-MÉROGIS • GUIBEVILLE • LA NORVILLE
LE PLESSIS-PÂTÉ • LEUVILLE-SUR-ORGE • LONGPONT-SUR-ORGE
MAROLLES-EN-HUREPOIX • MORSANG-SUR-ORGE
OLLAINVILLE • SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE • SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON
VILLEMOISSON-SUR-ORGE • VILLIERS-SUR-ORGE



La Maréchaussée, 1 place Saint-Exupéry
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Tél. : 01 69 72 18 00
communaute@coeuressonne.fr
www.coeuressonne.fr

